

AVEC NDOCKBIDI

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE
15 JOURS OFFERTS**
A TOUT CANAL+



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

BRUTALITÉS POLICIÈRES

Un député interpelle le DGSN



L'Honorable Peter William Mandio dénonce des abus policiers et la torture d'un citoyen. La lettre du député adressée au Délégué Général à la Sûreté Nationale (DGSN) réclame une enquête administrative sur ces graves violations, soulignant que les caméras de surveillance au carrefour Ekounou pourraient potentiellement prouver l'innocence du jeune Martial qui a subi de "graves sévices" au Commissariat Central N°4 d'Ekounou à Yaoundé. Cette affaire révèle les abus persistants de brutalité policière, de détention arbitraire et d'entrave à la justice au Cameroun.

Pages 8&9

CONSÉCRATION

Le Pr Louison Essomba Honoré par la FOCACO



L'éminent juriste et universitaire a reçu le 14 mars dernier le Prix d'excellence en soutien au mouvement consommériste. Page 5

IMMIGRATION CLANDESTINE

Plusieurs morts dans un naufrage



La méditerranée avale une dizaine de Camerounais qui tentaient de rejoindre l'Europe. Le canot était parti lundi de Sfax, en Tunisie. Page 3

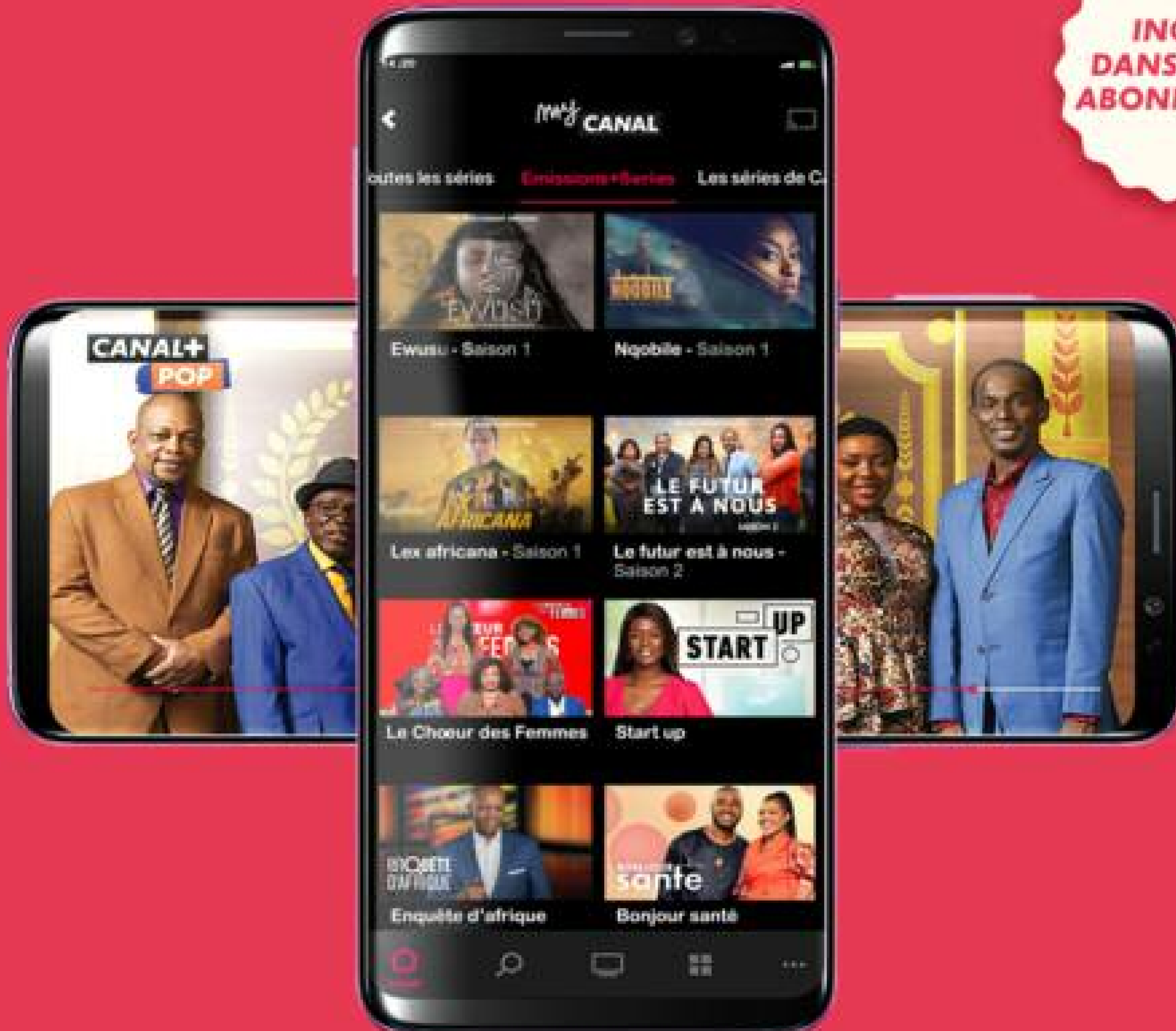
FOCACO AWARDS

Page 4

Le Prix de la transparence consommateur décerné à CAMFOOD

CANAL+

INCLUS
DANS VOTRE
ABONNEMENT



LA TV A ENFIN SON APPLICATION



Scannez le QR code pour télécharger l'application

- + DE 50 000 PROGRAMMES EN REPLAY
- + 300 CHAINES EN DIRECT
- + ECONOMIE DE FORFAIT INTERNET

Après le naufrage d'un bateau pneumatique au large de Lampedusa, six morts et quarante personnes portées disparues



Le canot, parti lundi de Sfax, en Tunisie, transportait un groupe de migrants camerounais, ivoiriens, maliens et guinéens. Dix personnes, quatre femmes et six hommes, ont pu être secourues.

Six personnes ont été retrouvées mortes et quarante autres sont portées disparues dans le naufrage d'un bateau pneumatique transportant des migrants en Méditerranée centrale, a fait savoir, mercredi 19 mars, la branche italienne du Haut-Commissariat aux réfugiés de l'Organisation des Nations unies (HCR).

Selon les médias italiens, le naufrage s'est produit au large de l'île italienne de Lampedusa, et dix personnes, quatre femmes et six hommes, ont été secourues. « Les survivants racontent qu'ils sont partis le 17 [mars] de Sfax, en Tunisie, et qu'ils étaient 56. Après quelques heures de navigation, le canot a commencé à se dégonfler et à prendre l'eau. Six corps retrouvés. Quarante disparus », a écrit, sur X, Chiara Cardoletti, représentante du HCR en Italie.

Le groupe voyageait sur un canot pneumatique de 10 mètres environ. Il comprenait des Camerounais, des Ivoiriens, des Maliens et des Guinéens, selon les

médias. Selon leur récit, de nombreuses personnes sont tombées à l'eau après moins de vingt-quatre heures de navigation, peut-être à cause de la mer agitée. Le canot a continué sa navigation vers l'Italie et mardi après-midi, il s'est dégonflé et a coulé.

Action des ONG de secours entravée

Arrivée au pouvoir en 2022, Giorgia Meloni, cheffe du parti post-fasciste Fratelli d'Italia, a fait de la lutte contre l'immigration l'une de ses principales promesses de campagne, alors que l'Italie est de longue date en première ligne face au phénomène des migrants qui traversent la Méditerranée.

Elle s'était engagée à mettre fin aux débarquements de migrants et à accélérer les rapatriements.

Son gouvernement s'est notamment employé à entraver l'action des ONG portant secours aux migrants en mer, et a promu la signature au niveau de l'Union européenne d'accords avec les pays de départ, notamment la Tunisie. Elle a aussi signé un accord avec l'Albanie pour y installer des centres pour demandeurs d'asile, même si ces derniers sont vides pour le moment, dans l'attente d'une décision de la justice européenne.

Le Monde avec AFP

Le Prix de la transparence consommateur décerné à CAMFOOD



PARTISANS DU CHANGEMENT DU GRAND NORD

Un collectif des ressortissants des régions septentrionales brisent le pseudo-pacte avec le renouveau



PARTISANS DU CHANGEMENT DU GRAND NORD

Un collectif des ressortissants des régions septentrionales brisent le pseudo-pacte avec le renouveau

Dans la perspective de l'élection présidentielle d'octobre 2025, un groupe engagé des fils et filles ressortissants des trois régions septentrionales dénommé : « Partisans du Changement du Grand Nord-Cameroun », a publié le 13 mars dernier un appel patriotique à un sursaut républicain national en vue de l'élection présidentielle de 2025 au Cameroun.

Faisant le bilan de 43 ans de la gestion du pays en général et particulièrement des régions septentrionales, par le système au pouvoir, il est arrivé à la conclusion que le système au pouvoir a brillé par une mauvaise gouvernance et ses corollaires depuis l'avènement à la magistrature suprême de son leader en 1982. Par conséquence, appelle « solennellement tous les partisans du changement à travers le territoire national, épris de justice, de paix et de progrès, à se joindre à nous pour un sursaut républicain national, visant à fédérer toutes les énergies susceptibles de permettre au Cameroun



de tourner (enfin !) la page de 43 ans du Renouveau » et de construire un autre Cameroun : promoteur, protecteur et juste pour l'ensemble de ses filles et fils ».

Il dénonce aussi une gouvernance répressive et restrictive des libertés fondamentales ; un glissement ostentatoire d'une construction dévoyée de la démocratie vers une monarchisation du pouvoir de l'Etat. Non sans relever que ce système au pouvoir, pour ses fins propres a dressé le lit d'une tribalisation de l'espace public et d'une propagation éhontée du discours de la haine. Le tout auréolé par les violations ostentatoires de la Constitution.

Dans un tel environnement, il demande à tous les partisans du changement un sursaut patriotique pour œuvrer à un changement pacifique à la tête de l'Etat en vue de l'instauration d'un Cameroun nouveau où va prospérer l'éthique et modernité, mais surtout une gestion démocratique de la chose publique en donnant l'égalité des chances à tous les Camerounais afin de leur permettre de vivre dans : « l'Unité, la Paix, la Concorde et la Justice ».

Pour y parvenir, il fait remarquer que la prochaine élection Présidentielle d'octobre 2025, est capitale, et doit être considérée comme l'ultime opportunité de

mettre fin à un système, qui a pendant tout ce règne brillé par la corruption généralisée et le népotisme qui gangrènent les services publics et le corps social, la prise en otage des institutions républicaines qui sont mises au service de quelques individus. A cela s'ajoute une insécurité généralisée et une crise sécuritaire qui perdure depuis dix ans, qui a quasiment balkanisé certaines régions du pays entraînée des déplacés et continuer à faire des centaines de morts de ses fils et filles.

Mathieu Nathanaël NJOG
/Le Canard Libéré 237

YAOUNDÉ 3

Les déchets s'accumulent, les habitants suffoquent

Depuis plusieurs semaines, la commune de Yaoundé 3 est submergée par les ordures ménagères. Trottoirs, chaussées et espaces publics sont envahis par des montagnes de déchets, au grand désarroi des habitants et commerçants. L'absence de collecte régulière expose la population à des risques sanitaires élevés, malgré les instructions fermes du Premier ministre Joseph Dion Ngute, qui a exigé un plan spécial d'assainissement de la ville.



Dans plusieurs quartiers de Yaoundé 3, le constat est alarmant. Au lieu-dit «*Entrée terre rouge Damas*», les ordures coupent la chaussée en deux, obligeant certains commerçants à fuir. «*Nous ne pouvons pas passer plus de deux heures ici. Les odeurs et les mouches nous chassent*», déplore Marlène Fomekong, vendeuse de vivres. À moins d'un kilomètre de là, au lieu-dit «*Dépôt de bois Damas*», une montagne de déchets occupe le trottoir et une partie de la chaussée. À Efoulan et au Cradat, les trottoirs sont ensevelis sous les immondices, faute de collecte depuis des semaines. Le lieu-dit «*Bonas*», la montée qui mène à la chapelle qui était autrefois occupée par un bac à ordures, est désormais un garage automobile, tandis que les déchets finissent dans un cours d'eau voisin. «*Nous n'avons pas le choix, nous sommes obligés de déverser les ordures dans l'eau. Le camion de ramassage ne passe plus*», confie Elvice Mbia, un habitant du quartier que nous avons rencontré entrain de polluer l'eau.



ment de la mairie de Yaoundé 3, la situation découle du retrait des bacs à ordures par la mairie de la ville et du remplacement de l'entreprise d'ordures Hysacam par Thyclof, qui ne dispose pas de suffisamment d'équipements. «*Hysacam a enlevé ses 45 bacs à ordures de Yaoundé 3. Thyclof n'a pas les moyens de les remplacer. Malgré l'acquisition de camions, la collecte reste compliquée. Avec le boom démographique et les charges financières, la décharge de Kolfoulou devient trop lointaine*», expliquait-il. L'entreprise Thyclof étant actuellement à l'arrêt, les engins de la mairie, qui assuraient un service minimum, sont en panne.

Pour y remédier, Michel Assiga annonce des mesures imminentes. «*La pré-collecte des ordures va commencer sous peu avec certaines entreprises en attente de signature de contrat. Un nouveau site de décharge est en cours d'aménagement et une opération coup de poing sera lancée pour débarrasser les points critiques*», fait-il savoir.

Inaction face aux recommandations du gouvernement
Le 25 février dernier, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a exigé un changement immédiat dans la gestion des déchets à Yaoundé. «*Yaoundé doit changer de physionomie. Et*

c'est maintenant ! Un plan spécial d'assainissement est attendu dans une semaine. À l'immédiat, doivent être engagés des travaux d'urgence pour traiter, 24 heures sur 24, tous les tas d'immondices», avait-il déclaré au terme d'une réunion interministérielle. Pourtant, deux semaines plus tard, aucune amélioration notable n'a été observée sur le terrain. Les habitants de Yaoundé 3, excédés, attendent toujours que les promesses se traduisent en actions concrètes. Pour l'instant, Yaoundé 3 est toujours entourée d'immenses décharges d'ordures.

Michel NONGA

MARC BRYs

« Tu joues un match pour les éliminatoires du Mondial sans avoir la possibilité de t'entraîner »

Le sélectionneur des Lions, Marc Brys, a livré son analyse après la prestation mitigée de son équipe face à Eswatini lors des éliminatoires de la Coupe du Monde. Loin de chercher des excuses, il a pointé du doigt les difficultés rencontrées par son équipe avant cette rencontre cruciale.

Un voyage éprouvant et un manque de préparation

Selon Marc Brys, les conditions de déplacement ont lourdement pesé sur la performance des joueurs : « Pour venir en Afrique du Sud, nous avons passé 24h dans un avion. Nous ne nous sommes pas entraînés, à aucun moment. Tu joues un match pour les éliminatoires de la Coupe du Monde sans avoir la possibilité de t'entraîner. »

Ce manque de temps de travail collectif a empêché le staff d'évaluer l'état de forme des joueurs et de mettre en place



une stratégie optimisée : « Nous avons de jeunes joueurs, des anciens et de nouveaux joueurs, il faut voir s'il y a une alchimie entre eux. Nous n'avons pas eu la chance de les voir s'entraîner, de les voir jouer, donc c'est difficile. »

Une prestation en demi-teinte Brys reconnaît que son équipe n'était pas au meilleur de sa forme : « Encore une fois, ce n'est pas une excuse mais je n'ai pas le sentiment que nous ayons

si bien joué. Nous n'étions pas à 100%. »

L'absence de repères collectifs et la fatigue accumulée ont été des facteurs clés dans cette performance en deçà des attentes. Cependant, le coach garde espoir et sait que son équipe pourra rebondir avec de meilleures conditions de préparation.

Un appel à de meilleures conditions logistiques

Le message de Marc Brys est clair : pour prétendre à de

meilleurs résultats, il est primordial d'offrir aux joueurs un cadre de travail optimal. L'entraîneur semble pointer du doigt un manque d'organisation et espère que les prochains matchs permettront de tirer les leçons de cette expérience.

Le défi est donc de taille pour les Lions, qui devront rapidement retrouver leur meilleur niveau afin de rester en course pour la qualification.

Par Isidore Akouete

N'Golo Kanté marié ? Une photo fuite, frénésie sur la Toile

Sur les réseaux sociaux, l'annonce du mariage de N'Golo Kanté circule actuellement. Une photo du joueur, aux côtés de sa femme présumée, fait donc le buzz.

Une rumeur a enflé sur les réseaux sociaux, ce mercredi 19 mars 2025 : N'Golo Kanté, le milieu de terrain star de l'équipe de France et de Chelsea, se serait marié récemment au Mali.

Une nouvelle qui a rapidement suscité l'enthousiasme chez ses fans, qui voyaient dans cette annonce un nouvel aspect de la vie privée du joueur.

Toutefois, cette information a été formellement démentie par des proches de l'athlète, mettant fin à la spéculation.

Un mariage annoncé sur la Toile. Connu pour avoir remporté la coupe du monde avec l'équipe de France en 2018, mais aussi et surtout pour sa personnalité humble et calme, N'Golo Kanté fait très cer-



tainement partie des sportifs préférés des Français.

Si le joueur de 33 ans a toujours été très discret sur sa vie privée, la rumeur le disait, depuis quelques années, en couple avec Jude Littler, ex-femme du joueur Djibril Cissé.

Mais le mercredi 19 mars 2025,

on l'annonce finalement marié. Plusieurs médias africains, dont "Dékalé Mag" ont en effet relayé une photo montrant N'Golo Kanté, posant aux côtés d'une femme, durant un récent séjour au Mali.

"Le footballeur franco-malien, N'Golo Kanté, s'est officiellement marié aujourd'hui à Bamako" peut-

on lire en légende de ce cliché qui a rapidement fait le buzz et où le joueur apparaît en tenue traditionnelle malienne.

Il n'en fallait pas plus pour que des dizaines de fans se mettent alors à le féliciter pour son nouveau bonheur et pour le démarrage de sa vie maritale.

Une information démentie

Face à l'emballement médiatique, une proche de N'Golo Kanté a rapidement pris la parole pour clarifier la situation et mettre fin à la confusion.

"L'information qui circule sur le net concernant cette photo que N'Golo Kanté serait mariée est fautive" assure un compte X (anciennement Twitter), expliquant avoir été informé par le frère du joueur en personne.

Il se pourrait donc qu'aucune cérémonie de mariage n'ait eu lieu récemment, et que les spéculations entourant cette rumeur étaient sans fondement. Pour le moment, celui qui évolue au poste de milieu défensif n'a pas encore pris la parole pour s'expliquer sur cette folle histoire.

Par Elisabeth Sall

BRUTALITÉ POLICIÈRE DÉVOILÉE

Un député révèle torture et détention illégale choquantes au commissariat d'Ekounou

Une affaire troublante d'inconduite policière a été mise au jour par une lettre de l'honorable Peter William Mandio, député à l'Assemblée Nationale du Cameroun. Datée du 18 mars 2025, ce document du député Peter William Mandio expose des violations alarmantes des droits humains au Commissariat Central N°4 d'Ekounou à Yaoundé.

La lettre, adressée au Délégué Général à la Sûreté Nationale Martin Mbarga Nguélé, détaille l'expérience bouleversante de Hiek Joseph Martial, qui a été soumis à de graves sévices après avoir été accusé du vol du téléphone d'un policier — une accusation qu'il nie fermement.

Selon le récit du député, Martial a été interpellé par l'Inspecteur de police BEKONO le 6 mars 2025, vers 20h, près du carrefour d'Ekounou. L'officier prétendait que Martial avait volé son téléphone la veille, bien que l'accusé ait été absent de Yaoundé au moment du vol présumé. Bien que surpris par cette accusation, Martial a volontairement accompagné l'officier au commissariat pour clarifier la situation.

Brutalité

Ce qui a suivi fut une démonstration choquante de



brutalité. À son arrivée au commissariat, Martial aurait été « violemment battu par une horde de policiers » avant d'être jeté en cellule. Il y est resté quatre jours consécutifs sans interrogatoire, coupé de tout contact extérieur, et souffrant de blessures au tympan et aux côtes.

Lorsque la famille a engagé Maître FENDJU MONKE Eric pour enquêter, ils ont décou-

vert des irrégularités troublantes. La Commissaire Centrale Christine Mindjom a refusé de rencontrer l'avocat, le dirigeant vers un enquêteur qui a révélé qu'aucune plainte formelle n'avait même été déposée contre Martial. L'avocat s'est ensuite vu refuser le droit de participer à l'interrogatoire de son client.

La situation est devenue plus bizarre lorsque la police aurait trouvé une autre « victime » —

une Inspectrice Principale de Police nommée AFOUMBA née NDZOULI — qui prétendait également que Martial avait volé son téléphone. La lettre du député demande avec pertinence comment Martial aurait pu devenir « le voleur des téléphones des policiers du même Commissariat », notant la circonstance particulière que « ces derniers ne crient jamais et ne poursuivent jamais leurs voleurs ».

Détention illégale

Lorsqu'elle a été confrontée par téléphone, la Commissaire Mindjom aurait défendu ses subordonnés, prétextant une coupure d'électricité de quatre jours à Ekounou qui les aurait empêchés de procéder à un interrogatoire. Plus alarmant encore, le 15 mars, elle aurait fait extraire Martial de sa cellule de force pour obtenir un « Certificat médical d'office contestable » destiné à dissimuler les preuves de torture.

La lettre du député se conclut par une demande formelle d'enquête administrative sur ces graves violations, soulignant que les caméras de surveillance au carrefour Ekounou pourraient potentiellement prouver l'innocence de Martial.

Cette affaire révèle les abus persistants de brutalité policière, de détention arbitraire et d'entrave à la justice au Cameroun — des pratiques qui sapent l'état de droit et les droits fondamentaux des citoyens.

Armand Arou

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45





Yaoundé, le 18 Mars 2025

A
Son Excellence Monsieur Martin MBARGA NGUELE
Délégué Général à la Sureté Nationale
-YAOUNDE-

**Objet : Dénonciation de la mauvaise manière de servir
au Commissariat Central N°4 à Ekounou-Yaoundé.**

Monsieur le Délégué Général,

Je vous saisis ce jour, pour porter à votre connaissance les détails d'une affaire qui écorne gravement l'image de la police. De quoi s'agit-il ?

Alors que je me trouve en déplacement, mon Jeune frère **Hiek Joseph Martial** habitant le quartier Ekounou à Yaoundé et qui travaille dans une société de foresterie a été interpellé le **Jeudi 06 Mars 2025 vers 20h** par un Jeune élève inspecteur de police un certain **BEKONO** au niveau du Carrefour Ekounou alors qu'il rentrait d'une mission de brousse et était invité à prendre un verre à cet endroit par son ami d'enfance qui fêtait son anniversaire. Le policier l'accusait d'être celui qui avait arraché son téléphone la veille 05 Mars 2025. Et qu'il l'avait reconnu par le maillot que mon Jeune frère arborait. Bien évidemment, mon frère qui était absent de YAOUNDE au moment des faits a marqué son grand étonnement face à cette accusation. De plus, le maillot qu'il portait est vendu dans tous les marchés. Comment aurait-il pris le risque de revenir sur le lieu du forfait, 24 heures après et ce sans changer de vêtements ? Face à l'insistance du policier, il acceptera de se rendre spontanément au Commissariat Central numéro 4 à Ekounou pour s'informer des faits qui lui étaient reprochés.

Une fois rendu sur les lieux, sans explication aucune, mon petit frère a été violemment battu par une horde de policiers puis jeté en cellule.

Coupé de tout contact. Il y restera jeudi, vendredi, samedi et dimanche sans être auditionné et souffrant de traumatismes au niveau du tympan et des côtes. Finalement, notre famille sera alertée le Lundi 10 Mars 2025.

Nous avons immédiatement commis un avocat, **Maitre FENDJU MONKE Eric** pour s'enquérir de la situation.

Sur les lieux, **Mme le Commissaire Central Mindjom Christine** a refusé de recevoir notre avocat, le renvoyant auprès de son enquêteur. Et c'est alors qu'il découvrira qu'aucune plainte n'avait été formellement déposée. C'est tard dans la soirée de Lundi qu'ils le feront auditionner. L'Avocat s'est vu refuser de prendre part à ladite audition.

Ils ont également refusé toute confrontation et témoignage de son patron qui était pourtant en brousse avec lui. Pire, les policiers dans leur habituelle solidarité ont trouvé une supposée autre victime, dame **AFOUMBA née NDZOULI** Inspecteur de Police Principal, en service dans le même Commissariat, et qui prétend elle aussi avoir été victime d'un vol de téléphone perpétré par mon Jeune frère. Comme quoi, il est devenu le voleur des téléphones des policiers du même Commissariat. Et ces derniers ne crient jamais et ne poursuivent jamais leurs voleurs. Littéralement bizarre.

Face à la pression, ils vont finalement envoyer le dossier au parquet de Grande Instance du Mfoundi le Mercredi 12 Mars 2025. À mon arrivée, j'ai personnellement appelé **Mme le Commissaire Central Christine Mindjom** à son téléphone 6 55 97 61 19 pour attirer son attention sur la mauvaise manière de servir de ses collaborateurs et surtout dénoncer les atteintes physiques et autres violations des droits des citoyens. Comment peut-on garder un citoyen en cellule pendant 4 jours sans l'auditionner ? Pourquoi a-t-elle autorisé la torture dans ses services ? Elle a cafouillé tout au long de notre entretien préférant prendre la défense de ses éléments en arguant de ce qu'il y avait coupure d'électricité à Ekounou pendant 4 jours, et qu'elle allait vérifier l'accusation de torture.

Nous avons acheté les anti-inflammatoires à notre frère le Mercredi 12 Mars 2025 pour calmer ses douleurs. Le procureur du TGI leur a renvoyé le dossier le 12 Mars pour complément d'enquête en maxi 48 heures. Jusqu'à ce jour mon frère reste détenu dans ce commissariat. Mais entre-temps, pour se tirer d'affaire, **Mme le Central** a débarqué au commissariat Samedi 15 Mars en fin de journée en compagnie de deux inspecteurs. Elle a extrait manu militari mon frère de la cellule, sans informer ni la famille ni son avocat pour aller lui faire établir un **Certificat médical d'office contestable** qui leur permettra de couvrir leurs actes de barbarie. Je dénonce avec force et vigueur ce type de méthodes qui n'honorent pas le Corps de la police. Et j'entends le faire savoir partout.

Je vous prie donc, **Monsieur le Délégué Général** de bien vouloir ordonner l'ouverture d'une enquête administrative sur cette affaire grave.

NB : Les caméras de surveillance de la Police, placées au carrefour Ekounou peuvent attester de l'innocence de mon petit-frère.

Ampliation :

- Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.

Honorable **MANDJO William Peter**,
Ancien Maire de Nitoukou
Député RDPC du Mbam et Inoubou.
Président de Section RDPC
Cél : 699 51 56 10 / 677 70 30 70

Destruction du mobilier urbain à Douala : agissons ensemble

Le vendredi 14 mars 2025, la police municipale de la Ville de Douala a interpellé un individu en flagrant délit de destruction de dalettes, à Bonapriso, lieu-dit Saint-John-Plazza.

L'individu était en train d'extraire le fer des dalles, un acte de vandalisme qui porte atteinte au mobilier


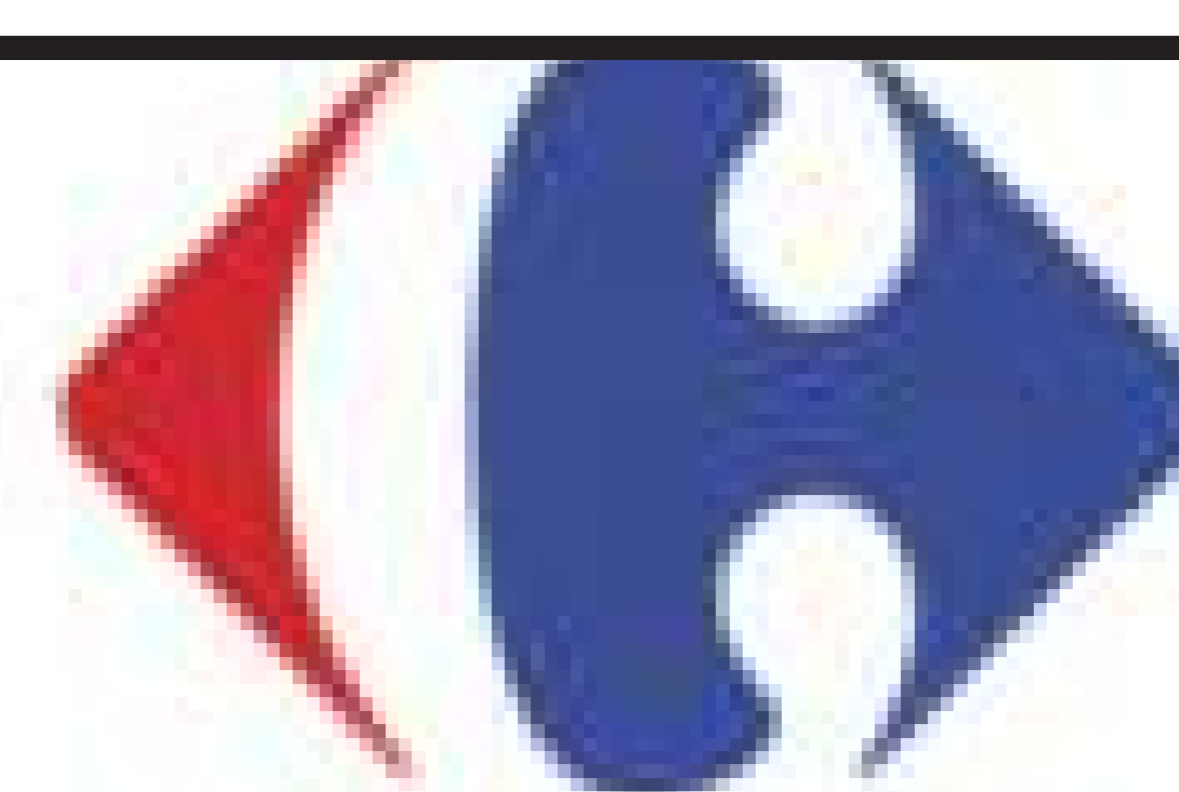
urbain.

Condamnant fermement ce comportement, le Maire de la Ville appelle les populations à collaborer pour éradiquer ce phénomène, qui prend malheureusement de l'ampleur dans la capitale économique.



Carrefour

Cameroun



7J/7 | 24h/24



7J/7 | 8h-22h

DOUALA

- CARREFOUR MARKET BONAMOOUSSADI : En face du Lycée
- CARREFOUR MARKET LOGPOM : A 250m du Carrefour ANDEM
- CARREFOUR MARKET BONABERI : Face Entrée Pilote
- CARREFOUR MARKET ANCIEN DALIP : Akwa, Carrefour Ancien Dalip

CARREFOUR MARKET DOUALA GRAND MALL

Centre commercial Douala Grand Mall

YAOUNDÉ

- CARREFOUR MARKET EKIE
Carrefour Dépôt des Planches

HYPERMARCHÉ CARREFOUR WARDA

Centre commercial Play'ce, face Palais des Sports



Le GOÛT
PIMENTÉ
de ÇA!

